

Les provinciales

EN CONTREPOINT AU NOUVEAU LIVRE D'HENRI DU BUIT

PARLER, ÉCRIRE...
RÉPONDRE

L'inédit

Rien de plus inutile et de plus sot que la recommandation de certains philosophes de définir les mots pour éviter les malentendus. Si l'on peut parler c'est précisément parce que le sens des mots n'est pas enclos dans une définition. Parler ne consiste pas à dérouler des termes déjà définis dans un dépôt commun, il est au contraire nécessaire de parler parce que ce que j'ai à dire n'a encore jamais été dit. Les mots ne déploient leur sens que dans une énonciation. Le sens n'est d'ailleurs pas dans les mots mais dans la phrase qui renouvelle jusqu'aux règles de la logique. On ne parle pas avec des mots mis bout à bout, ni disposés dans un ordre prescrit par quelques règles claires qui précèderaient l'énoncé. Chaque phrase met différemment les mots en place et le sens de chaque mot apparaît dans le mouvement d'une phrase qui est un geste total. Les penseurs qui concevaient une langue universelle définitivement réglée méconnaissent les ressources inépuisables de la métaphore, du raccourci, de l'heureuse faute et de tous ces jeux qui auraient tôt fait de subvertir grammaire et dictionnaire pour faire dire à chaque énoncé ce qui n'a encore jamais été dit. Ce que je dis, là, à cet instant, n'a encore jamais été dit et jamais de cette manière. Cette conviction seule nous donne la parole.

On ne peut donc se dispenser de parler. On le pourrait si les significations étaient comme des choses, existant en dehors, disponibles pour une expérience commune. Quand on prend la parole – cela se comprend aussi des conversations les plus ordinaires

(suite page 9)

JEAN-NOËL DUMONT

APOLOGIE DE L'ÉCRITURE

par Pierre Magnard



Le nouveau livre d'Henri Du Buit relève de la provocation, comme les deux précédents, provocation à sortir de notre torpeur, pour essayer enfin de penser librement et d'agir. La ligne d'attaque est toujours la même, un procès de l'écriture. *Tu n'écriras pas mon nom*, en 1999, rappelait que la sacralité du nom divin, toujours mystérieux et imprononçable, en interdisait l'écriture. Promise à l'idolâtrie, l'écriture traduisait une mainmise de l'homme sur ce dont elle s'emparait indûment. L'essai suivant, *Ce qui est écrit est écrit* (2007) s'interrogeait sur l'omniprésence de l'écriture dans notre civilisation: n'est-ce pas elle qui fixe la loi et en fait la rigueur, qui impose le règne de la bureaucratie, qui rend possible l'institution bancaire et l'usage du crédit? Une complicité apparaissait entre l'écriture et l'argent. Aussitôt dénoncée, cette connivence jette un soupçon sur l'innocence présumée de l'écriture, qui semble avoir alors parti lié avec le souci de posséder, mais aussi d'exiger, de dominer et de sanctionner. Le dernier essai, *L'Être et l'argent* (2010), va tenter de dénouer cet écheveau, l'humeur manifestée dans les deux précédents ouvrages cédant à la mesure de l'analyste.

Le procès de l'écriture s'inscrit dans la plus noble tradition; il remonte à Platon qui, dans le *Phèdre*, montre la supériorité de l'enseignement parlé sur l'enseignement écrit, celui-ci n'étant que le «*simulacre*» de

celui-là et faisant la preuve de sa faiblesse, «*ses propos étant impuissants à se porter secours à eux-mêmes*» (276 c). Un texte «*écrit sur de l'eau, semé dans une eau noire, au moyen d'un roseau*», reste lettre morte, au lieu que celui qui aura été semé dans une «*âme appropriée*» verra sa semence lever et porter beaucoup de fruits (276 e). L'écriture ne serait que le palliatif d'une mémoire paresseuse; elle voudrait tenir lieu de «*l'acte de se ressouvenir de ce que l'on sait déjà*» (275 d); elle serait ainsi le complice de la passivité de celui qui trouve meilleur compte à user de notations graphiques, plutôt que de tirer de son fond ce dont son esprit est capable. Socrate, qui jamais n'usa de l'écriture, savait que les plus beaux livres, qu'un maître peut écrire, sont ceux qui trouvent leur teneur, leur logique et leur organicité dans le cœur et l'esprit de ses auditeurs. D'où la fameuse condamnation portée par le pharaon Thamous Ammon contre Theuth, l'inventeur de l'écriture: «*Cette invention, en dispensant les hommes d'exercer leur mémoire, produira l'oubli dans l'âme de ceux qui en auront acquis la connaissance; en tant que, confiants dans l'écriture, ils chercheront au dehors, grâce à des caractères étrangers, non point au dedans et grâce à eux-mêmes, le moyen de se ressouvenir; en conséquence, ce n'est pas pour la mémoire, c'est plutôt pour la procédure du ressouvenir que tu as trouvé un remède*» (275 a).

si le ministère de la mort, gravé en lettres sur des pierres...

Que cette critique fameuse ait un jour croisé celle que saint Paul a pu induire de la condamnation par le Christ des scribes et des pharisiens, va faire de l'opposition de la lettre et de l'esprit un des ressorts de la spiritualité chrétienne. Citons la 2^e aux Corinthiens : « Notre lettre c'est vous, une lettre écrite en nos cœurs, connue et lue par tous les hommes. Vous êtes manifestement une lettre du Christ remise à nos soins, écrite non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, sur vos cœurs... C'est Dieu qui nous a qualifié pour être ministre d'une alliance nouvelle, non de la lettre mais de l'Esprit, car la lettre tue et l'Esprit vivifie. Or si le ministère de la mort, gravé en lettres sur des pierres, a été entouré d'une telle gloire... comment le ministère de l'Esprit n'en connaîtrait-il pas davantage?... Car le Seigneur c'est l'Esprit et où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté » (3, 2-17). Il faudrait suivre ce texte en toutes ses assonances, depuis l'opposition de la loi nouvelle à la loi ancienne jusqu'à cette restriction de l'alliance au « reste d'Israël », car « ce que recherche Israël, il ne l'a pas atteint, mais ceux-là l'ont atteint qui ont été élus, les autres ont été endurcis... Dieu leur a donné un esprit de torpeur, des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre... Leur table est comme un piège, un lacet, une cause de chute... » (Romains 11, 8-9).

Tels sont les deux fondamentaux – la critique de Platon, puis celle de Paul – sur lesquels s'appuie Henri Du Buit en son procès de l'écriture, dont il va dénoncer les accointances qu'elle ne manque pas d'avoir avec toutes les formes de pouvoir (politique, judiciaire, économique, ecclésiastique), par le biais des institutions, codes, monnaies. L'écriture cependant est-elle perverse en son fond ou bien peut-on établir qu'elle aurait été pervertie ? Qu'il nous soit accordé de plaider en sa faveur.

Un chanoine de la cathédrale de Noyon, au début du XVI^e siècle, Charles de Bovelles¹, en son *De duodecim numeris*, écrit et édité en 1511, nous propose cette hiérarchie des *summi honores* ou plus hautes dignités qui couronnent l'édifice social, à prendre dans l'ordre ascendant : le roi, le prêtre et, au sommet, le clerc. Ce disciple et commentateur de Denys l'Aréopagite et de ses textes à la réédition desquels il avait participé, nous donne ici une fulgurante

anticipation des trois ordres pascaliens, en leur assignant une connotation sociale précise : le pouvoir politique doit se soumettre au pouvoir religieux, lequel culmine dans la plus haute cléricature, celle des belles-lettres. On n'est pas humaniste pour rien en cette troisième génération des Renaissants qu'illustrent encore Erasme, Thomas More et Guillaume Budé. Tous trois n'ont-ils pas célébré la sanctification de l'*eruditus* par la discipline de l'école. L'apprentissage de l'écriture est, à leurs yeux, pour l'enfant l'acquisition de la maîtrise de sa nature : du fait qu'elle nécessite la domination des instincts et la stricte soumission du corps et de l'esprit à une loi rigoureuse, toute écriture est sainte écriture, premier sacrifice, première oblation qui introduit l'enfant au sacré. On ne saurait transiger là-dessus. Celui qui avait été directeur des études au Collège Cardinal Lemoine en 1500 le savait, se faisant par là même le défenseur du *scriptorium* monastique, quand les développements de l'imprimerie commencèrent à faire oublier les vertus spirituelles de la copie aussi belle que lisible des trésors des bibliothèques ; ainsi le vit-on visiter l'abbé Trithème en son couvent de Spanheim, qui s'était fait récemment connaître pour les réserves sérieuses qu'il avait émises à l'endroit de l'art de Gutenberg, à qui l'on pouvait imputer un certain laisser-aller au plan de la simple correction grammaticale. Il est très remarquable que l'on doive au grand imprimeur de l'époque Henri Estienne un libelle en lequel il dénonce les effets pervers de l'art nouveau sur le travail des typographes, compositeurs, imposeurs et protes, qui semblent déjà avoir perdu le sens de l'orthographe. Ne risquait-on pas de perdre un acquis essentiel de l'Occident latin quand, au VI^e siècle, face à la barbarie montante et au laisser-aller des mœurs et des pensées, Cassiodore fonde Vivarium en Calabre, pour en faire le conservatoire des *litterae humaniores*, assignant à ses moines la tâche essentielle de copier et de recopier inlassablement, avec autant de perfection formelle que possible, tous les trésors des littératures grecques et latines. La défense de la culture contre la barbarie avait trouvé son lieu dans le *scriptorium*. Toute écriture est, bien, sainte écriture. L'école, qui en a perdu le respect, est aujourd'hui en état de décadence avancée.

Faisons retour à la Renaissance, époque à laquelle l'écriture devient un phénomène culturel majeur, d'une part puisqu'elle se mathématise du fait de la découverte de nouvelles codifications dont l'algèbre et la géométrie analytique seront les plus marquantes, d'autre part parce qu'elle se mécanise et, dès lors, se multiplie du fait de l'invention de l'imprimerie. Surprenons l'intervention croissante de l'écriture dans la vie quotidienne d'un bourgeois parisien du XIV^e siècle : c'est l'apparition du « livre de raison » ou livre de compte, que doit tenir impérativement le chef de famille, dressant de mois en mois l'état de ses biens, de ses revenus et de ses dépenses, comme il convient à un bon « ménager ». Ainsi pouvons-nous encore aujourd'hui consulter le *Ménager de Paris*, un livre de compte entre plusieurs que nous avons conservés, mais les maîtres, en ce domaine, sont les florentins, experts en *masserizia*, cet art de « ménager » son foncier, ses deniers, sa famille, ses alliances, ses serviteurs et surtout son temps. Bien sûr, s'introduit aussitôt cette considération que « le temps c'est de l'argent ». Les grands commis de Cosme de Médicis, Francesco Sassetti et Giovanni Rucellai, n'auraient pas donné le démenti à une telle formule. Le fameux *Zibaldone*, « livre de raison » de G. Rucellai, comme aussi le texte du Testament de F. Sassetti, témoignent d'une rigoureuse gestion de la durée de l'existence, qui n'est pas sans compter avec les aléas de la Fortune. Montaigne, chez nous, développe le thème dans son fameux essai, « *De ménager sa volonté* » (III, 10, p. 1002), car tel est le principal objet de notre « mesnage », bien plutôt que « *d'achever quelque vieux pan de mur et de ranger quelque pièce d'un bastiment mal dolé* » (III, 9, p. 951). Pour les biens matériels, on sait en effet à quoi s'en tenir ; la gestion du temps qui passe mériterait d'être davantage parcimonieuse : « *Personne, écrit Montaigne, ne distribue son argent à autrui, chacun y distribue son temps et sa vie ; il n'est rien de quoi nous soyons si prodigues que de ces choses là, desquelles seules l'avarice nous serait utile et louable* » (III, 10, p. 1004).

Juge d'une nature maîtrisée, l'écriture, devenue comptable, ne cesse de « contreroller » nos travaux et nos jours. Qui pourrait s'en plaindre ? Penser, c'est peser ; la manifestation la plus ordinaire de la *ratio*, c'est la mesure ; mais c'est ensuite ce *ratis*, c'est-à-dire cet entrecroisement de branchage, qui constitue un pont susceptible d'enjamber une rivière. La raison marchande relie tous les pôles

1. Nous nous permettons de renvoyer à notre nouvelle traduction du *Livre du Sage* de Charles de Bovelles, Paris, Vrin, 2010.

de la vie européenne au début du XV^e siècle, les centrants sur Augsbourg et sur Florence. Un commerce équilibré, à l'initiative des Médicis ici, des frères Fugger là-bas tisse l'Europe entière d'un réseau de relations, assurant la circulation de la laine et de la soie d'Écosse ou de Venise en Catalogne, en passant par Gênes et par Lyon, sans oublier les manufactures tapissières des Flandres qui, au passage prélèvent les précieuses matières premières dont elles ont besoin. Le bel ouvrage ainsi réalisé n'a pas à nous dissimuler que le fil le plus solide, capable de nouer tous ces nœuds, est celui que constitue la circulation sécurisée d'une monnaie fiable, grâce au système de la lettre de crédit. Les Fugger étaient, par nécessité, des banquiers, comme l'avaient été les Alberti à Florence et à Gênes avant les Médicis. La monnaie irriguait ainsi le grand corps d'une Europe en plein essor, soucieuse de son avenir. Pour qui avait su « ménager » la fortune, il s'agissait d'assurer la pérennité de l'entreprise. Si Cosme de Médicis mérite d'être considéré à Florence comme le « père de la patrie », c'est que la lignée qu'il met en place va présider pendant quatre siècles aux destinées de la cité. La famille telle que l'entend Léon-Baptiste Alberti, en son livre fameux², ne se constitue que dans la « transmission » du patrimoine, dont l'essentielle raison d'être est d'assurer la continuité des générations. Le tissu social, ainsi élaboré, court à travers l'espace, mais il court aussi à travers le temps, comme le montre le moindre des testaments d'un de ces chevaliers marchands du XV^e siècle. C'est encore Francesco Sassetti qui en 1488 nous dit : « *Sur quel rivage la Fortune nous fera accoster, je ne le sais pas, en voyant les bouleversements et les dangers où nous sommes et hors desquels Dieu veuille nous conduire jusqu'au havre de grâce. Mais quel que soit mon sort et quoi qu'il puisse m'advenir, j'ordonne et j'exige, si vous désirez que je parte content, que vous ne refusiez sous aucun prétexte de revendiquer mon héritage, et même si je devais vous laisser plus de dettes que de biens, je veux que vous viviez et mouriez sous la même fortune, parce qu'il me semble que tel est votre devoir. Défendez-vous vaillamment et de bon cœur, afin que vous ne passiez pour des bonnets de nuit ou des benêts sans valeur* ». . . « Fortune » désigne sans doute ici le destin, mais aussi la situation financière, où l'on voit combien cette écriture comptable des « livres de raison » peut être source de vertu. Aussi longtemps que l'acte resta le juge de la puissance, ni l'argent ni l'écriture n'auront connu l'usage pervers qu'à juste titre fustige Henri Du Buit.

aussi longtemps que l'acte resta le juge de la puissance

On lisait alors dans le Grand livre de la Nature et l'on trouvait dans l'écriture des choses une mesure à l'extravagance humaine. On n'imaginait pas encore que ce livre ait pu être écrit en langue mathématique, l'art galiléo-cartésien n'ayant pas encore autorisé « l'arrondissement » de l'univers. Autrement dit, la raison humaine n'était pas encore devenue folle. Et les deux livres, le *Liber creaturarum* et la *Sainte Écriture* s'ouvraient l'un sur l'autre, s'entreprimant, s'interprétant. C'est ce que professait en 1440 Raymond de Sebonde, le maître de Montaigne, nous révélant le bon aloi de ces deux écritures, celle des choses créées par Dieu, celle des patriarches inspirés par Lui. Certes, l'écriture des choses n'est plus lisible à nos regards brouillés par le péché, mais c'est pourquoi Dieu a inspiré à ses patriarches et à ses prophètes cette Bible, dont tout le but est, en nous apportant où elle fait défaut la lettre manquante, de nous rendre intelligible le livre encore scellé de la Nature. Le cryptogramme s'avère un palimpseste, dont l'envers vient pallier les manques de l'endroit. Le Livre est dans ce recto-verso. Dirait-on qu'il puisse nous abuser ?

La catastrophe cependant n'est pas loin. Elle s'appelle la naissance des Temps Modernes. Elle se produit sous le parrainage de Prométhée et de Faust. Elle implique un surcroît de la puissance sur l'acte, car pour donner à l'homme l'illusion d'une puissance indéfinie, elle diffère toujours davantage le passage à l'acte. Les deux agents dilatoires seront, bien sûr, la monnaie et la technique, dont les développements inconsidérés procéderont de simples jeux d'écriture. L'argent appelle toujours l'argent dans un enrichissement sans fin, la technique donne l'espoir d'un accroissement sans limites de la puissance humaine. L'en-puissance croît infiniment, quand le passage à l'acte est suspendu. Le consumérisme va croissant, sans que plus rien ne le puisse contenir ; l'homme de désir est au tourment de son insatiabilité : « *Tantale dans un fleuve a soif et ne peut boire* ». L'écriture cependant trouve-t-elle son compte dans ce délire verbal, qui a perdu toute mesure, toute ratio, tout logos.

Il est temps de retrouver le culte du Livre, de ce Livre qui contient tous les livres et que Dieu nous a donné comme une « bibliothèque idéale », non pas pour que nous le

lisions, mais pour que nous nous laissions déchiffrer par lui et qu'en lui nous découvriions ce que nous sommes. À la faveur de ce renversement, l'homme devient lui-même le temple de l'Esprit, *templum, temenos*, délimitation, signe qui compose avec d'autres signes la véritable prose du monde, écrite de la main même de Dieu. Nous sommes à nous tous, dans l'immensité des espaces et des siècles, la Bible vivante, dont le Livre saint est la sainte écriture, à travers lui codée et décodée, chiffrée et déchiffrée, interprétée. Et le Livre est là, entre les mains du Christ qui, dans la synagogue de Nazareth, en déroule le *Volumen* pour nous dire : « *Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture* » (Luc, 4, 20). Le sens, jusqu'ici caché, est enfin délivré. Le Livre n'est pas un livre de combat, un livre dont on pourrait s'autoriser pour dominer. Le christianisme n'est pas une « religion du Livre » à l'instar du judaïsme³ et de l'islam ; la Bible n'est pas pour les chrétiens, une loi, elle est la présence cachée de ce Christ dont elle est le corps scripturaire et c'est pourquoi seul le Christ peut la rendre transparente.

Il conviendrait de dire encore un mot du Missel qui règle toute la liturgie catholique. Il est en honneur sur l'autel, on l'encense à maintes reprises, on le porte en procession, on l'ouvre au jour fixé par le calendrier ; il rythme nos jours, il scande nos années. Mis au point en 1570 par le pape Pie V après cinquante années de toilettage, il est en fait l'héritier de celui qui a traversé les siècles et que Grégoire le Grand avait composé. Recouvert de gloses et d'annotations marginales, il avait fallu l'émonder, en retrouver les lignes essentielles, ce à quoi le concile de Trente devait porter une dernière main, pour constituer désormais le signe de ralliement de la communion catholique. Tel voudrait être notre plaidoyer en faveur de l'écriture considérée comme agent de sanctification.

Merci à Henri Du Buit de nous avoir permis par son âpre et décapante critique des usages idolâtriques de l'écriture et de l'argent, d'en découvrir l'innocente simplicité. La drachme retrouvée fait la joie de la bonne intendante (Luc, 15, 8). Notre modeste propos ne veut être qu'un contrepoint de son beau livre, pour le rendre si possible plus significatif encore.

P. M.

2. *I libri de la familia*, à cura di Francesco Furlan, Torino, Einaudi, 1994.

3. L'expression « religion du Livre » est trompeuse également pour désigner la religion d'Israël (Note de l'éditeur).

POST SCRIPTUM

par Henri Du Buit

Qui ne s'étonnerait aujourd'hui de lire une « Apologie du soleil » ? Pour chacun en effet elle serait inutile. Pourtant, n'est-ce pas ce qu'a tenté le professeur Magnard en écrivant une « Apologie de l'écriture » ? Pour beaucoup il en est de l'écriture comme du soleil : aucune vie spirituelle n'est possible sans elle.

Pourtant chacun sait que Pierre Magnard n'a pas l'habitude d'enfoncer des portes ouvertes. S'il demande au lecteur de prendre du temps pour étudier cette apologie c'est que l'omnipotence de l'écriture ne va plus de soi. Le doute rend nécessaire de « sortir de notre torpeur, pour essayer de penser librement et d'agir ». Pierre Magnard prend au sérieux la critique de l'écrit et en rappelle les « lettres » de noblesse : Platon et saint Paul, pour les plus grands. On sait que non seulement Platon a écrit, comme plus tard saint Paul mais aussi que Platon dans *Les Lois* pose qu'il n'y a pas loi sans écriture et que le problème de la loi parfaite est d'échapper au temps. Les initiateurs du doute doutent eux-mêmes. Qu'il nous soit donc permis aussi de douter et donc de continuer à penser l'écriture comme un préjugé jusqu'à ce que la clarté de l'évidence éteigne le doute.

Les arguments de Pierre Magnard pourraient peut-être y arriver. En effet, il est le prototype même de ces érudits humanistes de la Renaissance qui nous ont formé dès notre plus jeune âge aux lettres classiques ; il rappelle Erasme, Budé, Thomas More et le modèle du sage proposé par Charles de Bovelle dont il est l'éminent spécialiste. Ces humanistes célèbrent l'« eruditus » qui est la manifestation vivante de l'écriture. Toute écriture est « sainte écriture » en ce sens. Et Pierre Magnard dit que la question s'est déjà posée pour Henri Estienne devant les progrès de l'imprimerie. Le professeur s'attriste d'ailleurs : « *L'école, qui en a perdu le respect, est aujourd'hui en état de décadence avancée.* »

Difficile de ne pas être d'accord avec ces vérités. Et n'oublions pas aussi Luther, Calvin et l'apparent échec de l'Église. Ces Réforma-

teurs et humanistes cherchent un remède au mal du siècle : l'Église va très mal. Or ils ne veulent pas renier le Christ qui est à leurs yeux la Lumière du monde. Devant cette « décadence avancée », les uns prônent les lettres qui donneront l'humanisme, les autres un retour au « *solus Christus* » (même si c'est le « *sola scriptura* » qui est retenu). Retour qui selon notre hypothèse aurait dû être plutôt jusqu'à LA SEULE PAROLE dans la communauté qui la porte. De plus, notons que ces humanistes sont d'abord des personnes, ils sont des origines, des commencements. Ce qui est premier ce n'est pas leur écrit mais la décision de commencer : le lien du libre arbitre à l'écriture n'est-il pas en question ?

Mais Pierre Magnard rappelle aussi que ce sont les moines de Vivarium en Calabre qui ont sauvé les « *litterae humaniores* », la tâche essentielle de copier et recopier inlassablement « *les trésors des littératures grecques et latines.* » C'est le scriptorium : « *lieu sacré des lettres dans les grands monastères d'Occident.* »

Longtemps cet argument, qui est la réalité même, nous a empêché de douter de l'écriture. Notre raison moderne ne provenait-elle pas du « scriptorium » ?

Selon notre hypothèse, elle ne proviendrait pas rigoureusement des « *litterae humaniores* » mais des moines eux-mêmes. La tradition occidentale retiendrait le scriptorium et ses lettres au lieu de montrer les communautés monastiques et leur pérennité qui ne sont en rien fondées sur les lettres mais bien au contraire sur la « parole vivante », dans l'unité des communautés fondée sur la foi et la parole reçue de la communauté primitive qu'est l'Église. Ce sont ces communautés qui auraient sauvé l'Occident de la barbarie. On peut facilement construire une uchronie de ces monastères apprenant par cœur les ouvrages de l'Antiquité et ceux de la Bible et sauvant, peut-être avec une plus grande force, la dignité de ce qui fera l'humanisme...

La puissance de l'oralité n'est plus à démontrer aujourd'hui : le jazz, le rock etc. ont transformé

l'Occident à partir des rythmes africains. On peut imaginer Louis Armstrong ou Mick Jagger accompagnés à la cithare par Jimmy Hendrix ou Paco de Lucia chantant les « *litterae humaniores et divinae* », en Calabre : peut-être que la décadence manque de cadence.

Certes les *litterae*... ont été sauvées, mais en étant profondément chrétien le Moyen Âge était déjà humaniste ou humano-divin ; en tous les cas sa pensée de la personne, chez Boèce pour commencer, peut encore nourrir l'humanisme d'aujourd'hui.

Les moines et l'Église ont sauvé (n'en déplaise aux anticléricaux de tous bords) l'humanité de la barbarie. Et il faudrait ajouter aussi, le peuple des chrétiens qui n'écrivant pas ou très peu n'a pas laissé de trace écrite mais seulement des cathédrales et des langues. Proust pense que ce qui est le style derrière l'écriture est en réalité « *le langage dans lequel ils (les vers de Racine) ont été sculptés (...)* c'est bien la syntaxe vivante en France au XVII^e siècle – et en elle des coutumes et un tour de pensée disparus – que nous aimons à retrouver dans les vers de Racine. »

Mais n'est-on pas obligé de reconnaître que le paradoxe majeur vient sans doute de l'Église elle-même dont le martyrologe témoigne du préjugé quant à l'écriture. Nous y trouverons l'« eruditus » mais il faudra creuser très profond pour y trouver un homme d'oralité (« un vieillard qui meurt c'est une bibliothèque qui brûle », dit le proverbe africain). Il faudra aller vers les Pères du désert ou les ermites de Basse Bretagne ou alors chez le peuple lui-même. Il reste encore de rares magnifiques paysans de tradition orale dans nos régions. Ne sont-ils pas aussi beaux et humanistes que des « lettrés » ?

Les provinciales

ÉPISODIQUE depuis 1990

www.lesprovinciales.fr
 contact@lesprovinciales.fr
 38510 SAINT-VICTOR-DE-MOR.
 Tél. +33 (0) 474 80 56 37
 Éditées par la sarl les provinciales
 Actionnaire-gérant O.V.
 Tarif d'abonnement
 30 les 8 numéros
 Trois ou quatre numéros
 par an, en principe : un ou
 deux petits livres édités par
 Les provinciales pouvant être
 compris dans l'abonnement.

Conseil de rédaction
 GISELLE GRÉANCE
 Encre de Chine
 GÉRARD BREUIL
 Impression
 IMPRIMERIE NOUVELLE GONNET
 (Belley, Ain)
 Responsable
 de la publication
 OLIVIER VÉRON
 Dépôt légal : mai 2011
 ISSN : 1145-363 X
 N° 83

Dans un autre registre, notre argument du « livre de raison » lié à ce qu'Adorno nomme « la violence de la raison » est pris à contrepied par Pierre Magnard, reprenant l'idée que le « livre de raison » est la manifestation de ce qu'il y a de plus noble chez l'homme: la raison. Il ne craint pas d'affirmer que cette raison est bourgeoise et livresque: qu'elle est calcul. Elle permet la modernisation d'abord économique de l'Europe et porte la Lumière. C'est vrai et nous avons émis l'hypothèse que la « mathématisation » du monde engendrant la « crise » des sciences européennes pour Husserl devait, peut-être, davantage se tourner vers le support qu'est l'écriture que vers la mathématisation engendrant « philosophie du processus et relativisme » reconnus aussi par Magnard.

Sur ce point Adorno et Horkheimer ont démontré « la violence de la raison », il ne leur a manqué simplement que le lien avec le « Livre de raison. » Quant à ces familles de Florence, d'Augsbourg, les Médicis ou les Frugger ou les Alberti, ne sont-elles pas, peut-être aussi, des « préjugés » comme ces « Bourgeois conquérants » dépeints par Frobenius et Claude Lévi-Strauss maîtrisant et soumettant les peuples par le pouvoir de leur écriture plus que par leur force morale. Nous pensons simplement que les descendants moins nobles (à la manière des Buddenbrook de Thomas Mann) des grands Lettrés bourgeois de la Renaissance ont conquis et soumis les petits peuples de l'Europe, comme les « bourgeois conquérants » les indigènes d'Afrique ou d'Asie. Et par les mêmes armes: l'écriture. Nous avons aussi émis l'hypothèse d'un capitalisme engendré non pas par le protestantisme mais par les « lettrés ». J.-M. Bertrand dans *De l'écriture à l'oralité* rappelle, comme Vico, qu'une des origines de l'écriture est la force guerrière des premières armoiries qui a décuplé la force de ceux qui l'utilisaient. Il faut simplement le dire et demander à la Mère des Pauvres et de la Paix pourquoi elle porte les mêmes armes que les conquérants.

Pour ce qui est du Livre de la Nature et du livre de la Bible autour de Raymond de Sebond, on notera que la nature est comme la poésie surtout répétition et analogie alors que la prose va droit devant. Le livre de la

nature n'est-il pas avant tout écrit en langage des proverbes? Ne parle-t-il pas peuple?

« À trop serrer l'anguille elle te glisse dans la main. »

S'agissant de la responsabilité de la relation de la technique à l'argent dans la catastrophe des deux derniers siècles n'avons-nous pas suffisamment montré le lien avec l'écriture? Nous avons émis en effet l'hypothèse que les défauts décriés par Pierre Magnard quant à la technique et l'argent: surcroît de la puissance sur l'acte, « illusion d'une puissance indéfinie » sont les défauts de l'écriture elle-même. L'oralité perd ces défauts car elle retrouve la répétition, l'humilité et la finitude liées à la mort.

D'ailleurs son objection, à la manière de Montaigne, citant Luc 4, 20 va dans ce sens: Ce qui aujourd'hui s'accomplit, le Christ lisant le volumen...

Dans cette même tradition, qui est une transdiction, nous objectons à notre tour (par respect pour la recherche de la vérité), en soulignant simplement que la bonne nouvelle qui est l'Évangile lui-même, le Christ va l'annoncer « aux pauvres, aux captifs, aux aveugles ». Cette bonne nouvelle ne pourra être qu'oralité puisqu'à l'évidence aucun ne peut se servir de « volumen ».

Le volumen entre les mains du Christ nous mène dans une direction nouvelle, celle des pauvres. Marcel Proust dans ses réflexions sur la lecture, dit qu'elle permet d'abord de rencontrer et vivre avec les honnêtes gens des temps passés. Quel bonheur d'être en compagnie d'Erasmus, Montaigne, Thomas More ou Pascal. Mais n'y a-t-il pas danger d'oublier le pauvre en chair et en os: les pauvres, les captifs et les aveugles? Ce bonheur dans la solitude ne nous met-il pas à l'abri du contact avec la laideur de la misère? Proust dit aussi que la lecture est plutôt une amitié sincère puisque je peux sans crainte congédier l'auteur qui m'ennuie et ses créations qui sont plus vraies que nature. Le courage ne serait-il pas plutôt de quitter le livre qui reste extérieur dans la synagogue ou l'église ou la bibliothèque ou Internet pour accueillir: « Celui qui est sur Lui », « *Dulcis hospes animae* » hôte très doux de l'âme. L'Esprit n'est plus dans le volumen des synagogues mais dans l'homme devenu temple de l'Esprit: temple de la Parole.

H. D. B.

LE CALAME

Les événements de Tunis à Tripoli illustrent le rôle joué par les constitutions (écrites). On dit écrire pour conserver, cependant c'est plus complexe. Le rôle joué par l'écriture de la loi pour rompre radicalement avec un état précédent est manifeste. C'est ainsi que Créon s'oppose à Antigone, dont le geste et les « lois non écrites » contrarient le nouvel ordre politique. Comme le remarquait Jean-Pierre Vernant, le passage d'une culture orale à une littérature écrite « se produit en Grèce à une date assez tardive pour que le changement s'opère en quelque sorte sous nos yeux ». Bouleversement vraiment révolutionnaire, quoique ce ne soit pas la date tardive sans doute, mais le fait que les Grecs aient eux-mêmes laissé des traces écrites de ce passage qui demeure singulier. « Le passage à l'écriture accélérerait l'histoire en rendant la communication à distance possible », commente David Cohen. « En même temps qu'elle rattachait plus étroitement l'homme à son passé, elle entraînait une certaine coupure dans les modes de vivre », et c'est bien cette coupure plus que la conservation des mœurs qui est à l'œuvre dans l'écriture des lois et des constitutions – et aussi dans l'explosion permise par cette « révolution dans la communication » que nous sommes en train de vivre. Écrire pour oublier donc – c'est-à-dire non seulement remplacer la législation existante (qu'elle ait été écrite ou non) mais instituer un temps nouveau en vue de modifier les mœurs... avec les risques que cela comporte aujourd'hui dans la nouvelle phase d'accélération de cette « communication à distance » permise par l'écriture.

Une constitution héritée d'une précédente révolution existait en Tunisie, mais une conception ou une pratique défaillantes du principe de séparation des pouvoirs avaient fait de celle-ci le socle d'un « *présidentialisme autoritaire* » ou un « *système autocratique totalitaire de parti unique déguisé* ». C'est ce que les Tunisiens voulurent réformer, mais en essayant de conserver certains éléments valides antérieurs, à la fois scripturaires et humains, sans lesquels tout bonnement la continuité de l'État et même l'unité de la nation devenaient impossibles, ouvrant la voie à des désordres plus grands. « *Notre révolution, votre révolution, la révolution des jeunes, risque d'être perdue, d'autres risquent de la récupérer. Il y a des forces qui appellent au vide, à la vacance du pouvoir. Le vide engendre la terreur, qui engendre la dictature...* » C'est donc en tant que garante de la constitution de 1959 que le chef d'état-major le géné-

1. David Cohen, « Poésie orale et poésie écrite », in *Essais sur l'exercice du langage*, volume 1, pp. 105-106. DC cite Jean-Pierre Vernant, *Religion grecque, religions antiques*, Paris, 1976, p. 39.

ral Rachid Ammar, devenu célèbre pour avoir refusé de tirer sur la foule à Tunis, le vendredi 18 janvier, et probablement organisé le départ de Zine El-Abidine Ben Ali, a opposé l'armée. *«L'armée nationale se porte garante de la Révolution. L'armée a protégé et protège le peuple et le pays»*, a-t-il déclaré par la suite à la foule (le 24). *«Nous sommes fidèles à la Constitution du pays. Nous protégeons la Constitution. Nous ne sortirons pas de ce cadre»*. Cela appar-

tient à la nature d'un texte, en fait, de ne définir qu'un «cadre» que les mœurs peuvent remplir à leur gré, en fonction des ambitions, des décisions et des actions des hommes, de leurs bons et de leurs mauvais penchants. Il ne faut pas s'en étonner. L'écriture de la constitution ne représente justement qu'une puissance parmi d'autres jouant leur rôle dans la réalité, quoiqu'elle prétende établir la puissance publique absolument.

comment faire pour que la loi donnée par l'homme puisse être au-dessus de l'homme ?

Parce qu'à l'inverse du président tunisien, Hosni Moubarakh, vrai militaire, semblait davantage convaincu de sa mission et qu'il avait su en persuader l'armée – à l'aide d'un réseau d'affaires considérable – le rais se tint un moment simplement à «sa place» sans paraître davantage impressionné par une démonstration de force qui excluait a priori le recours à la violence. Il répéta que, quoique las de ses devoirs d'état, il ne pourrait laisser le pays basculer dans le chaos. Il avait commencé d'ailleurs, comme en Tunisie, à faire tirer sur la foule; mais sous le regard de toutes les télévisions du monde diffusant les images des téléphones cellulaires, dans une extension extraordinaire de cette «communication à distance» permise par l'écriture numérique, les manifestants de la place Tahrir gagnaient davantage de légitimité de leur renoncement déclaré à la violence, et l'armée, centre persistant du pouvoir égyptien, tenait plus encore à sa mission et à son prestige. Un peu autiste exprès le rais affirma qu'il ne quitterait jamais le sol de la patrie, qu'il avait décidé d'y terminer ses jours. Il faisait ainsi à son pays le don de sa personne et la démonstration de son autonomie, tout en ignorant ceux qui en pleine jeunesse, par centaines avaient déjà effectivement trouvé la mort. En même temps un nouveau premier ministre jurait qu'aucune violence ne serait plus exercée contre le peuple, confortant l'idée du père protecteur de la nation. Cela était de nature à rassurer l'armée, mais la déchargeait en fait du service de préserver le pouvoir en place. Le face à face sembla s'éterniser, et laisser un moment à la puissance d'État l'avantage décisif. Les provocateurs toutefois ne parvinrent pas à ébranler la détermination paisible de la place Tahrir, qui devait justement implanter le respect d'une nouvelle forme de pouvoir. Le doute était ancré, la contestation avait osé s'exprimer, le précédent tunisien la stimulait et un peu partout dans le pays les vieilles habitudes cédaient. L'armée se détachait peu à peu de son chef encombrant. Une constitution existait là aussi,

encadrant même l'état d'urgence maintenu des décennies. L'ultime jeu du pouvoir était de s'y référer pour établir sa puissance et s'assurer l'allégeance de l'armée, tout en dressant ce rempart assez factice du droit (un droit d'essence révolutionnaire) contre le bouillonnement de la révolution. Mais toutes les forces affirmant et tendant à prouver leur caractère pacifique, une sorte de redéfinition discrète du consentement s'installait: la légitimité n'étant fondée que sur le seul respect du bien commun, un dictateur authentique pouvait toujours s'en prévaloir, le masque finirait par tomber, que l'armée dès lors n'aurait plus à servir. De fait, à peine plus dignement qu'en Tunisie le rais céda. Le roi élu abandonnait finalement la constitution qu'il avait prétendu garantir, et dont il avait proposé *in extremis* de savantes ou de timides modifications à un peuple qui voulait son départ. Il remit soudainement ses pouvoirs à l'armée, ce que ni son dernier discours ni cette constitution ne prévoyaient: ainsi s'accomplissent toutes les révolutions. La dégradation sensible du «modèle tunisien», l'impossibilité d'inventer une transition pacifique laissant des gages à un pouvoir défait criminel, allaient cependant marquer l'extension de la révolte en Libye.

Sur quoi s'établit et d'où viennent en fin de compte la révérence à l'égard de l'ordre et du pouvoir, et le prestige ou la force qui intimident ou mobilisent un peuple? Depuis le 1^{er} juin 1959, c'était «*au nom du peuple*» que Habib Bourguiba, président de la République, avait promulgué la Constitution tunisienne. Les «*représentants du peuple tunisien, réunis en Assemblée nationale constituante*» y avaient proclamé «*la volonté de ce peuple*», et cela «*au nom de Dieu, clément et miséricordieux*». Ce qui est inscrit noir sur blanc dans la langue de la République est chose faite comme un contrat écrit par des professionnels (les lettrés). Voilà le peuple représenté, interprété, engagé, régulé, domestiqué peut-être, et qui n'échappera pas comme cela à quelque chose qu'il a lui-même signé ou que l'on aura

signé pour lui. Tous les placiers le savent bien. Le président, le peuple ou ses représentants, et même D. par dessus le marché, cela fait beaucoup de garants, de souscripteurs, ou de mandataires à l'origine d'une constitution qui aura fait à ce peuple depuis 1959 beaucoup pour lui faire oublier sa puissance. Comme tout commandement militaire ou administratif ou comme tout ordre de commerce, la puissance d'un écrit provient de la réalité dont elle émane continûment, non de la magie du texte, qui n'est en soi que lettre morte, poussiéreuse archivage. *«Les droits du peuple ne sont jamais écrits»*, affirmait Joseph de Maistre dans son *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*: «*plus on écrit, et plus l'institution est faible*»... Lorsque le peuple entreprend de faire entendre son désarroi et sa loi, il ne prend pas (ou pas seulement) la plume ou la parole, mais il investit la rue dans un certain désordre qui laisse envisager le pire, contraignant les princes de ce monde au choix intimidant de tirer sur la foule, de lui livrer un coupable ou de se retirer, abandonnant à d'autres la charge de donner à cette matière informe une nouvelle loi. *«Les racines des institutions politiques existent avant toute loi écrite»*, et ce sont ces racines qui rendent possible et fondent secrètement la bonne intelligence d'un chef d'État avec son peuple car elles versent dans les oreilles des hommes le conseil voulu par la situation. *«Une loi constitutionnelle n'est et ne peut être que le développement ou la sanction d'un droit préexistant et non écrit»*.

Cette dépendance du droit écrit devient particulièrement sensible lorsqu'il s'agit de superviser jusqu'au changement de régime même, qui requiert l'impulsion d'une plus haute autorité. *«Tu n'aurais aucun pouvoir s'il ne t'était donné d'en haut»*, répond Jésus à Ponce Pilate qui prétend pouvoir le sauver de sa Pâque... et *«Comment insuffler un esprit à un peuple?»* demandait Simone Weil en 1943, à Londres, dans *L'Enracinement*. La constitution n'est une force que si elle canalise, au delà de la crainte du vide rappelée par le général Amar, la volonté de vivre: le principe que chacun a reçu de l'existence elle-même et que jamais homme n'oublie. *«Jamais l'homme n'oubliera ses droits primitifs»*, écrit encore Joseph de Maistre. Est-ce cela qui donne de la force à toute constitution, rafraîchit constamment la mémoire et l'impulsion qui l'a fondée, et justifie que la question des salaires et des prix ait l'importance qu'on lui accorde? L'écrit nécessairement n'est pas premier. La racine du langage elle-même se perd dans l'inconscient: nous ne savons pas ce que nous disons, ni comment nous le disons, lorsque nous commençons une phrase, rappelle dans ce numéro

2. Joseph de Maistre, *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*, 1809.

Jean-Noël Dumont – a fortiori la cause profonde des déterminations qui président à nos mœurs nous échappe assez largement. Nous ne connaissons que l’empreinte de cette « légitimité » supérieure : la police ou la grâce... « Comment faire pour que la loi donnée par l’homme puisse être au-dessus de l’homme ? » demande Henri Du Buit³. « Pour échapper au caprice des princes, la loi est objectivée dans un texte ». On a habillé cette vérité de nombreuses références au bon vouloir des peuples et au contrat social ou à la démocratie, mais le fait est qu’une fois « objectif » un texte de loi s’impose autant aux partis qui l’ont institué qu’à toute leur descendance, qui certainement n’y est pour rien – car où est le pouvoir du peuple sinon dans une certaine durée ? – toute révolution scripturaire n’aspire en fait qu’à instituer une nouvelle tradition. Cela est naturel dirions-nous – sauf que l’écriture se pose là en rupture assez peu naturellement héritière des mémoires antérieures, instituant avec le fait d’écrire un début radical. Ce « fait » s’arroge de manière détournée un acquiescement durable implicite à une innovation de l’instant, et il faut donc que cela se trouve établi sur le caractère respectable de la loi en tant que telle, et surtout en tant qu’elle est écrite. L’hypothèse d’Henri Du Buit est que c’est le fait seulement qu’elle soit écrite qui lui permet de trouver cette transcendance, d’emprunter de la sorte sa part de transcendance religieuse : « ce qui permet la cohésion des sujets au sein de la rationalité économique ou politique est garanti par la transcendance de L’ÉCRIT. Ce n’est pas simplement la loi qui garantit “la liberté” mais bel et bien son écriture. L’homme sort du chaos du relativisme sans avoir d’autre tyran que l’écrit qu’il s’est donné lui-même⁴. »

C’est au cœur de ces questions difficiles que le colonel Khadafi entreprit de s’aventurer, le 22 février, pour inventer sa propre voie, dans le style grotesque sérieusement vraiment sanglant qui est le sien. (Pas « depuis toujours », son coup d’État le premier septembre 1969 n’avait fait aucun mort, il avait vingt-sept ans.) Abandonnant définitivement les attributs de l’établissement jamais vraiment adoptés par lui, il retrouva au milieu des débris de sa maison bombardée (en 1986 par les Américains), et sous son parapluie ridicule exprès de badaud, ou en se déplaçant dans sa petite voiture de pauvre pape délaissé, la panoplie symbolique du rebelle de jeune âge et presque « la couronne d’épines » qui sied à ce Bédouin royal : « Mouammar Kadhafi n’est pas un président et n’est pas un être normal contre lequel on puisse mener des manifestations », avait-il déclaré effrontément, parlant de lui

à la troisième personne. « Mouammar Kadhafi n’a pas de poste officiel pour qu’il en démissionne. Mouammar Kadhafi est le chef de la révolution, synonyme de sacrifices jusqu’à la fin des jours. C’est mon pays, celui de mes parents et des ancêtres ». Avec l’instinct dramatique qui le caractérise, et malgré tout une sorte d’honnêteté poignante, celui qui n’avait jamais jusqu’ici été sérieusement rejeté par les Libyens ni par les grands de ce monde, effectua avec aplomb en direct et en monodivision un des plus longs *happening* de l’histoire, dans un dialecte difficile à traduire et sanglant, contraignant toutes les chaînes successivement à abandonner la retransmission de ce qui fut pourtant le véritable tournant de l’insurrection arabe : il s’y livra à un commentaire assez confus et pathétique de la « constitution » libyenne (était-ce son « Livre vert », recueil de ses propres pensées révolutionnaires publié dans les années 1970 et qui servait plus ou moins de « constitution » au pays, ou plutôt me semble-t-il la constitution libyenne dont il répéta justement qu’elle était antérieure à son propre coup de force ? – peut-être les deux). Il en citait les paragraphes les plus répressifs contre les « traîtres » et les fauteurs de troubles : cette fois la « loi » écrite était de son côté, le rebelle tout à coup shakespearien se montrait donc légiste, et tout en paraissant prendre acte de son incapacité à maintenir l’unité nationale, il préparait le retranchement de ses partisans et de ses mercenaires autour de son fief, de son coffre fort et des puits du pays, et déclarait ou déclenchait officiellement avec son code de lois « le pire des maux », la guerre civile.

Comme le souligne Henri Du Buit, « ce qui est premier ce n’est pas leur écrit mais la décision de commencer : le lien du libre-arbitre à l’écriture⁵ » et ce qui compte aussi c’est la manière de continuer : ce qui fait que la Tunisie, l’Égypte, maintenant la Libye et une bonne partie du monde désormais impliqué dans cette guerre qui a cessé d’être civile – retiennent leur souffle est la suite tragique ou bénéfique que le déroulement des événements dans le temps donnera avec difficulté à ce commencement. À travers la lutte des hommes, leurs qualités et leurs tentations propres, aura lieu la confrontation des structures profondes à l’œuvre au cœur de leur culture. On a ainsi beaucoup parlé du « passé libéral » à Tunis. La raison sait que la transcendance de l’écrit et de la loi a besoin d’être fondée... Elle cherche pour cela une autre puissance que celle qui aboutit aux « Khomeini » scandés par la foule iranienne après la descente d’avion de celui-ci en 1979. La liberté toute seule tourne court. Les Mollahs puisèrent

leur pouvoir dans celui d’un écrit à l’égard duquel ils avaient peu de comptes à rendre et qui montrait assez de force pour fonder le leur. Selon Kavéh Mohsényi (IRAN-RESIST.ORG) ils inventèrent même à cette occasion la judéophobie « perse » qui leur rapporte tant. Mais comme l’avaient relevé Balzac (*Les Illusions perdues*), Bloy (*Le Désespéré*), ou Barrès (*Les Déracinés*), aucune des graves déficiences sociales qui sous-tendent toute revendication révolutionnaire ne se trouve étrangère à la relation profonde des peuples à la « transcendance » de l’écrit. Corruption, c’est-à-dire dissociation secrète d’avec la loi. Défaut de liberté, violence, c’est-à-dire rigidité et angoisse de (ou devant) la puissance d’État. Extrémisme religieux, c’est-à-dire retour à la source véritable de la transcendance de l’écrit et de la revendication révolutionnaire. Profonde judéophobie mettant en cause le peuple portant la Tradition de référence auquel se serait substitué un autre incapable de la lire, et son Livre écrit dans sa propre langue (or l’acte même d’écrire peut être profondément négationniste). Dans sa trilogie sur Dreyfus (opéra-danse) le Britannique George Wythe modifie assez étonnamment les paroles de la Marseillaise : « Qu’un sang impur abreuve nos sillons » cela devient du sang juif, le sang même de Dreyfus que demande en fin de compte la rage de tout recommencer⁶. C’est une des questions cruciales de ce qui se joue à présent en Égypte aussi, terrain de l’antique opposition entre la vocation d’Abraham et la loi des empires, où l’héritage politique de la paix réalisée avec Israël est à présent mis en cause : ces jours-ci en Égypte, on a détruit la conduite de gaz approvisionnant Israël par le Sinaï, on a arrêté l’ancien ministre de l’énergie violemment accusé d’avoir été corrompu, et le candidat favori des démocrates égyptiens, Amr Moussa a affiché son hostilité aux accords de paix avec son voisin juif⁷.

« J’attends surtout de l’égyptologie qu’elle éclaire le passage des images aux lettres – c’est le point clef de la différence entre l’ancien et le nouveau monde, écrivait Ernst Jünger en parcourant les jardins et les routes de l’Europe dévastée par les débuts de la Seconde guerre mondiale. Hérodote est une source de première importance parce que les deux formes sont vivantes en lui. Les Grecs et les Perses (...) L’Occident et l’Orient (...) La guerre byzantine des iconoclastes (...) La lettre manifeste d’ailleurs une tendance à se reconvertir en image, par exemple dans ses retours vers le caractère ornemental. Elle prend au cours de ces tentatives, par exemple dans les mosquées, quelque chose de figé – comme si elle racontait des rêves inventés⁸. » (26 décembre 1939.)

3. L’Être et l’argent, p. 62.

4. Id.

5. Cf. le *Post scriptum* de Du Buit dans ce numéro.

6. George R. Whyte, *The Accused: the Dreyfus Trilogy*, Inter Nations, Bonn, 1996.

7. Cf. la chronique de Michaël Bar-Zvi sur radio J le 28 avril 2011.

8. Ernst Jünger, *Jardins et routes*, Journaux de Guerre II, trad. Maurice Betz, Henri Plard, « Pléiades », p. 74.

calame calamités

Des rêves inventés... La *Weltanschauung* islamique avec sa référence au modèle absolu du Livre par excellence, incréé, s'est forgée au contact des rabbins de Médine, puis elle s'est déployée et installée plus ou moins violemment dans des régions déjà longuement civilisées par le christianisme et auparavant l'empire romain, mais en s'en démarquant. Coran veut dire lecture, ou récitation – la nuance disparaît puisque les mots dictés par Mahomet ont été couchés par écrit par ses disciples. Ses contemporains lui disaient qu'ils ne coiraient pas en lui «tant que tu ne feras pas descendre sur nous un Livre que nous puissions lire⁸». Récitation donc de cet «écrit incréé» qui demeure intemporalité pure de la lettre, radicalité novatrice à jamais... N'est-ce-pas la parenté profonde entre l'Islam et l'esprit révolutionnaire que les «Palestiniens» de tous les pays, ces êtres en qui la douce ou dure liberté échoue pathétiquement à fleurir au bon âge, auront instinctivement saisie? Selon Ibn Ishâq (mort en 768), «l'année où il devint prophète, Mahomet se rendit dans le mois de Ramadan, avec sa famille, sur le mont Hira, pour s'y livrer à une méditation solitaire. Alors, raconte le Prophète, une nuit que je dormais, Gabriel vint à moi avec un étui de brocart contenant un écrit et dit "Récite!". Je répondis: "Je ne sais réciter". Il pressa cet écrit si lourdement...» si lourdement que ce récit témoigne assez de la solitude, de l'humiliation et de la fascination de celui qui ne sait pas lire, devant la nouveauté merveilleuse mais scellée d'une Révélation prononcée dans une langue pour lui inaccessible (car Mahomet n'était pas juif) et la tradition écrasante du Dieu unique portée par un seul peuple, avec son Livre à la fois digne d'effroi et de vénération. La vision assez terrifiante rappelle *La colonie pénitentiaire* ou le Procès de Franz Kafka et semble indiquer que cet écrit(ure) est l'expression d'une puissance implacable, dont l'action sur le Prophète évoque un instrument de torture: «...Il pressa cet écrit si lourdement sur moi que je crus mourir. Puis il me lâcha et me dit "Récite". Le Prophète refusa et par deux fois encore l'Ange réitéra ses mauvais traitements. Alors Mahomet demanda "Que dois-je réciter?" et l'Ange répondit: Prêche au nom de ton Seigneur qui créa (...) lui qui enseigna par le calame, qui enseigna à l'homme ce qu'il ne savait pas⁹».

La vie de l'Église, sa capacité à se réformer et à se souvenir est attestée, croyons-nous, dans le fait que depuis le début il est bien clair que ce ne sont pas les textes qui la fondent, mais que c'est elle qui les produit et qui les inter-

prête en cohérence avec son origine et sa tradition juives. Au contraire le Coran nous paraît cette «mémoire» lacunaire incapable de rejeter les apocryphes dont les légendes l'encombrent, et de prendre appui sur la réalité historique qui a suscité un peuple, deux Témoignages. L'invention, la «méditation solitaire» de Mahomet se trouve en pathétique contradiction avec la tradition en provenance de ce peuple préexistant et dont l'histoire continue jusqu'à aujourd'hui. Pour l'Église jamais écrit ne s'érigea théoriquement en parole d'évangile, mais «le Salut vient des Juifs» – c'est-à-dire le Messie vient d'Israël, il est le Roi des Juifs. Ainsi ce qui passe pour le premier texte chrétien, la première Lettre aux Thessaloniens en 51, où saint Paul écrit de son peuple: «eux qui ont tué le Seigneur Jésus» – n'intimida aucunement le deuxième Concile du Vatican, qui eut raison de préciser: «Ce qui a été commis durant la passion ne peut être imputé ni indistinctement à tous les Juifs vivant alors, ni aux Juifs de notre temps».

Lorsqu'il s'agit d'un peuple, la faculté de décision et la mémoire qu'elle requiert permettent d'imaginer comment se développait cette liberté sans l'écriture: cela suppose une communication de proximité, la parole. *Le Vrai sang*, nous dit Novarina: «La vie est encore captive de l'alphabet». Mais une fois que l'écriture a été installée dans la vie d'une société, elle sert de point d'appui systématique de tout raisonnement possible. C'est ainsi que les Conciles des représentants vivants de l'Église universelle auront produit beaucoup de notes ou de notices à l'attention de leur temps et aussi bien des temps futurs: «la charnière entre l'oral et l'écrit est partout indéfinissable» (David Cohen).

Peu de choses ont été retenues, et pouvaient être comprises du long *happening* de Khadafi, sa «méditation solitaire» télé-scriptée du 22 février 2011, il tâtonnait devant la tentation de la mort. Se référant surtout à la légitimité historique de sa propre révolution, à la mémoire des liens tribaux, enjoignant les villes et les forces en Libye à se ressaisir elles-mêmes sans les appeler à l'union nationale, le Bédouin n'oubliait nullement la sévérité de la loi écrite qu'il avait tôt apprise à lire, l'état du droit, et il cita longuement les textes répressifs punissant de mort les traîtres, les rebelles, ceux qui s'en prennent aux installations militaires...

L'alphabetisation révolutionnaire partout a déjà été faite, les religions modernes ne l'effacent pas. Comment briser la solitude du peuple qui en résulte¹⁰, et de son prince? Souve-

nons-nous que Nasser, cet autre raïs vaincu, qui avait écrasé les Frères musulmans et contribué puissamment à asseoir leur prestige par le martyr jusqu'à aujourd'hui¹¹ appela à la guerre sainte contre Israël en 1967, comme Arafat en 1990, quand, à nouveau du mauvais côté pendant la deuxième «guerre du Golfe», il se crut perdu, lui aussi. Aucun chef en difficulté ne peut renoncer à faire appel à la ressource profonde d'un peuple en cas de risque vital, quand il lui faut insuffler, à sa façon, «un esprit à ce peuple». Hitler, presque seul dans son dernier bunker sous l'enfer de Berlin, juste avant d'en finir, fixait le greffe de sa charge posthume contre les Juifs, «cette race réellement coupable de ce combat meurtrier». De manière assez crédible aujourd'hui il donnait le programme des développements futurs de sa théorie, prophétisant que «des ruines de nos villes et de nos monuments culturels renaîtra sans cesse la haine contre ces responsables en dernière instance que nous devons remercier de tout: la juiverie internationale et ses acolytes¹²». Désormais Mubarak n'est plus qu'un «sioniste arabe» déchu¹³. Les derniers mots de Ben Laden, abattu cette nuit par les forces spéciales américaines au Pakistan font défaut, mais le cran débridé de Khadafi se moquant seul du «sérieux» aveugle et lâche des démocrates d'état, offense toujours le malheur des Libyens, qui attendirent le signal de Tunis et du Caire pour entreprendre contre lui leur tragédie sanglante. Un malheur que dépasse aujourd'hui celui du peuple syrien.

«Je pense que les garçons de mon âge et de ma condition, si la crise française avait été aussi aiguë que la crise allemande, et s'ils avaient rencontré un message analogue à celui de Hitler, auraient été assez facilement "nationaux-socialistes"», avouait Pierre Boutang en 1947, ne sachant pas que les nazis rescapés de l'époque allaient contribuer à inventer un «nouvel islam¹⁴». Ils «auraient renié toutes les lois non écrites, dans le saccage des valeurs abstraites superficielles qui coïncidaient avec le contenu idéal de la "démocratie"»... Contrairement aux sages recommandations du psaume 36 (37), on invite aujourd'hui à s'«indigner» à tours de bras, or «il suffit de ne plus penser aux lois non écrites les plus authentiques, de s'engager dans la multiplicité concrète de la vie, pour que, peu à peu, l'horreur constitue son domaine à part, secrètement voisin de la joie et des accomplissements d'une cité». Qu'est-ce qui nous sauvera alors de l'indifférence bureaucratique apprise en rédigeant les recommandations et les lois répondant au spectacle de la barbarie avec ou sans visage? «Pour moi (...) c'est l'autorité de mon père (le fait qu'il reconnaissait ces lois non écrites), qui me maintint, au moins

8. Co. XVII, 90-93, trad. D. Masson.

9. D'après l'abrégé composé par Ibn Hisâm; voir Tor Andrae, *Mahomet, sa vie et sa doctrine*, traduit par J. Gaudefroy-Demombynes, Paris, 1945, cité par David Cohen, «la poésie arabe», *Essais sur l'exercice du langage*, p. 96.

10. Cf. l'analyse que fait Henri Du Buit dans *L'Être et l'argent de la dérédiction dans les civilisations scripturaires à partir de la pensée d'Hannah Arendt*.

11. Cf. Richard L. Rubenstein, *Jihad et génocide nucléaire*, Les provinciales, 2010.

12. Cf. Ian Kershaw, *Hitler*, II, p. 1171.

13. Cf. Pierre-André Taguieff, *Israël et la nouvelle question juive*, à paraître aux «provinciales».

14. Dans les années trente, Carl Gustav Jung écrivait: «Nous ne savons pas si Hitler est en passe de fonder un nouvel Islam.» Cité par Richard L. Rubenstein, *Jihad et génocide nucléaire*, Les provinciales, 2010.

théoriquement, dans leur domaine», poursuivait Pierre Boutang pour expliquer loyalement comment il avait traversé les premières décennies de sa vie. «À l'origine, l'idée du père (et elle seule) donne son sens et sa valeur vivante aux interdictions: la loi morale, le respect de l'homme, aucune de ces richesses idéales ne nous appartient vraiment, n'est tout à fait reconnue par nous, qu'à travers la relation première et privilégiée du fils au père¹⁵» – ces mots que le judéo-christianisme avait choisis pour faire comprendre qui était Dieu.

«Étrange que le temps de Moïse paraisse plus ancien que celui de Jacob et de Joseph, ce qui tient certainement à l'action pétrifiante de la Loi», observe ailleurs Jünger, et sans avoir besoin de préciser cette fois si c'est le fait de l'écrire qui pétrifie la loi, il rappelle, en janvier 1940, le rôle des empires dans l'invention et l'administration d'un monde esclavagiste: «La séparation engendrée par la Loi, qui n'a sans doute été possible que grâce à des initiations égyptiennes et à la connaissance d'antiques procédés de momification, durcit la vie qui devient "serpent d'airain". Au contraire, dans les histoires de Joseph, tous les rapports de la vie dans toute son ampleur se manifestent très clairement. C'est le sens de l'histoire primitive en général: représenter la vie dans sa signification intemporelle», c'est-à-dire un message transmis par la mémoire, qui prolonge l'impression du récit primitif sans que celui-ci comporte une relation déterminée au temps, «tandis que l'histoire la décrit dans son déroulement, lié au temps¹⁶». L'écriture exile.

Saint Paul disait plus brutalement «la lettre tue»: or justement il ne faut pas tuer le souvenir que le paradigme de toute libération collective a été donné d'abord par le peuple hébreu, et que c'est lui qui nous a mis en marche. C'est la Pâque! Conduit par Moïse il échappa aux armées de Pharaon empereur pour recevoir sa Loi «écrite du doigt de Dieu». La Bible décrit le soulèvement du premier ghetto de l'histoire, une véritable évasion collective avec, déjà, ses signes écrits avec le sang (sur les montants et les linteaux) et l'alerte transmise par la voix de porte en porte en chuchotant, jusqu'à cette victoire rapide, vraiment improbable, dont les lois instituées au mont Sinaï donnent encore «sous nos yeux» à la fois le mémorial et la chronologie. Comme le relevait Joseph de Maistre lui-même, dans un texte de ce fameux *Essai sur le principe générateur des constitutions*, que le Grand Rabbin Kaplan citait en 1938 dans ses «*Témoignages sur Israël*¹⁷»: «À cette règle générale que nulle constitution ne peut être écrite, ni faite a priori, on ne connaît qu'une seule exception; c'est la législation de Moïse. Elle seule fut, pour ainsi dire, jetée comme une statue,

et écrite jusque dans les moindres détails par un homme prodigieux qui dit FIAT! sans que jamais son œuvre ait eu besoin depuis d'être, ni par lui ni par d'autres, corrigée, suppléée ou modifiée. Elle seule a pu braver le temps (...) nous la voyons, vivante, pour ainsi dire, d'une seconde vie, resserrer encore, par je ne sais quel lien mystérieux qui n'a point de nom humain, les différentes familles d'un peuple qui demeure dispersé sans être désuni...»

Car c'est surtout à travers la distance du temps, que l'écriture emporte et éloigne, mais qu'elle peut rapprocher. Simple mémorial ou persistante et obsédante législation, c'est à travers la chronologie – la science exacte du temps – que l'écriture s'avère l'instrument décisif et qu'elle est libératrice en matière de connaissance religieuse. Comme le soulignait Abraham Heschel dans un livre magnifique, *Les Bâtisseurs du temps*, «L'un des faits les plus importants dans l'histoire des religions fut la transformation des fêtes agricoles en commémoration d'événements historiques (...) Les mythes s'insèrent dans l'espace; la Bible insère l'espace dans le temps¹⁸.» Un mythe fige dans l'intemporalité un esprit vague et tend à l'asservir, tandis que la datation précise retenait et rendait compte de la succession des événements est finalement capable de servir de critère pour faire ou pour garder vraiment l'homme libre: à l'instar d'une enquête criminelle, mieux qu'une psychanalyse, elle établit et garantit la vérité, ce n'est pas rien. Cette représentation du temps est peut-être le principal conflit de l'islamisme avec l'Occident. L'Évangile commence par une généalogie juive ainsi qu'un acte de recensement authentiqué (comme disait Péguy) dans le sang, et «*Pilate fait partie du Credo*» (Haecker¹⁹): c'est ainsi qu'elle a marqué l'accomplissement d'une nouvelle ère. Dans la Bible, même la création du monde est rattachée au commencement et à la suite des jours. Tandis qu'une représentation sans temporalité exile de la réalité peut-être jusqu'au crime capable de l'abroger.

Le risque principal qui court de Tunis au Caire, comme il peut emporter Téhéran²⁰ reste donc l'antisémitisme. C'est-à-dire un antisémitisme négationniste violemment actualisé qui refuse le fait de l'antériorité de la Révélation par Israël, et qui a confondu la transcendance de la parole de Dieu connue, portée et gardée par la tradition d'un peuple bien particulier avec sa transcription dans un livre «illisible» sans lui, la Bible. Toute loi écrite génère des catastrophes chaque fois qu'elle est mal lue. La Loi divine a échoué, nous le savons par les Juifs et par leur Roi crucifié, car comme l'a écrit Vincent Pollet: «Dieu lui-même a déçu».

OLIVIER VÉRON

PARLER, ÉCRIRE... RÉPONDRE
(suite de la première page)

– c'est qu'il y a une urgence, qu'il faut renouveler le sens de tout ce qui a déjà été dit. L'amante ne se lasse pas d'entendre le même aveu et il ne suffirait pas de lui répondre que cela a déjà été dit. Ce n'est pas un dictionnaire qui établira le sens du mot «amour» ou du mot «pitié», c'est la phrase elle-même qui dit quel sens donner, en cet instant. La phrase est un acte, cet acte ne se reproduira pas, il est unique. Les pensées, même répétées, ne servent qu'une fois.

La nécessité de parler tient donc à ce que n'a encore jamais été dit ce que je suis en train de découvrir en le disant. Tout dit est inédit. Merleau-Ponty signale ainsi que parler c'est faire du neuf avec du vieux. Alors on voit que la pensée n'est pas dans les mots mais dans la conscience de leur insuffisance et leur réappropriation. Parlerais-je si j'avais le sentiment que ce que je dis a déjà été dit? Professeur, il m'arrive de reprendre exactement, mot pour mot, les mêmes énoncés et jamais pourtant je n'ai eu l'impression de ressortir du déjà pensé. Si je m'étais cru obligé de modifier les énoncés, peut-être cela aurait-il davantage signalé une pensée figée que l'on dissimule sous des apparences changeantes. À quoi tient ce miracle? Poser cette question, c'est vouloir retrouver le mouvement par lequel surgit le sens. C'est que l'idée naît des phrases qui précèdent mais surtout de celles qui suivent et dont nul ne sait rien, pas même celui qui parle. Ainsi, même en cet instant où j'écris, je ne sais rien de la phrase qui va suivre. Cette ignorance est essentielle, elle ne tient pas à un manque de connaissance qu'une enquête pourrait combler. Je ne sais pas ce que je vais dire. La parole est ainsi une ignorance en marche. De cette ignorance de ce que je vais dire naît ce que je suis en train de dire. Ainsi, même identiques dans leurs sonorités, il n'est pas deux phrases identiques quant à leur sens, sinon on ne les prononcerait même pas. Qui, en effet, en prendrait la peine s'il était assuré de répéter du déjà dit? Ceux qui, sourds ou inattentifs, nous obligent à nous répéter nous agacent, le propos que l'on redit a tout perdu de son urgence.

Il n'est ainsi de pensée qu'unique. Non pas éphémère, sans lendemains, car elle a un lendemain précisément parce qu'elle est unique, son lendemain est ce libre avenir qu'esquisse le geste de

15. Pierre Boutang, *La Politique, la politique considérée comme souci*, Froissart, 1948.

16. Jünger, *Jardins et routes*, «pléiade», p. 80.

17. Cf. Jacob Kaplan, *Témoignages sur Israël*, Paris, 1938.

18. Abraham Joshua Heschel, *Les Bâtisseurs du temps*, (avec Ilya Schar) Les Éditions de minuit, 1957, pp. 82 & 104.

19. Theodor Haecker, *Le Chrétien et l'histoire*, trad. Jacqueline et Cécile Rastoin, Les provinciales, 2006.

20. Cf. Richard L. Rubenstein, *Jihad et génocide nucléaire*, Les provinciales, 2010.

la phrase. Si je savais la phrase qui va suivre, ma pensée serait sans lendemain, sans avenir. Quand il est connu l'avenir, appelons-le alors le futur, est identifié à du passé. Ainsi je parle à l'intersection de ce qui a déjà été dit et ce qui ne l'a encore jamais été. Cette intersection s'appelle l'étonnement, il suppose une attente et une surprise. Si on n'attendait rien de la phrase suivante, comme dans de mécaniques textes surréalistes, il n'y aurait pas de surprise. Si elle était prévisible il n'y en aurait pas non plus. L'attente de la phrase qui suit ouvre l'espace où elle peut nous surprendre.

L'aveu

Or on ne parle pas tout seul. Ainsi reste à dire la source de cette ignorance radicale qui n'a rien cependant d'obscur: c'est l'autre qui sollicite ce mot par lequel je m'expose sans protection. Chaque parole en cela est un aveu. Elle expose à la capacité de répondre de l'autre. Qu'aurait-il à répondre si le sens des mots existait quelque part, déposé en dehors de notre conversation? Ira-t-on chercher un dictionnaire pour se comprendre? Ainsi, parce qu'on parle à quelqu'un, la parole est l'acte commun du sujet et de son autre, ceci peut être compris dans les propos entre familiers ou entre inconnus. Il n'y a pas de différence de nature entre la confiance la plus intime et le propos le plus banal, dans les deux cas la présence de l'autre est ce qui fait naître la parole et qui, d'ailleurs, en achèvera le destin. Cela ferait une bonne définition de la bêtise, de la bêtise épaisse à la Homais, celle qui parle sans attendre de réponse. Parce que l'imbécile n'attend pas de réponse, tout ce qu'il dit est prévisible.

Vertu, amour, pitié, ces mots sont ambigus? Un tel constat est une platitude et on ne trouve que les imbéciles pour s'en plaindre. Mieux vaut montrer que leur sens est dans une histoire qui s'accomplit précisément en ce moment où l'on parle et où on leur fait dire ce qu'ils n'ont encore jamais dit. Leur sens est l'acte commun de je et de tu. L'avenir est la place de l'autre qui ouvre une ignorance non accidentelle. Si cette ignorance n'existait pas, l'autre n'existerait pas non plus aux yeux du locuteur. L'ignorance non accidentelle, en ce sens absolue, est le risque même de la parole.

Il n'est de pensée qu'au moment où l'on parle, acte unique,

dire qui ne sert qu'une fois, or on parle à un autre dans une situation qui est elle-même unique. Ainsi le professeur peut-il être contemporain de sa pensée alors même que les mots sont identiques à ceux de l'an dernier. Le séducteur est-il dans la même situation quand il dévide le même boniment? Là est la différence: le mensonge est possible quand les mots sont traités comme des instruments qui ont fait la preuve de leur efficacité, quand précisément tout en devient prévisible. Le mensonge n'est pas tant la parole fautive que la parole sans avenir, transformée en outil, l'énoncé fût-il exact. On déroule une procédure sans avenir où ce qui résultera des propos est théoriquement prévisible. Le menteur seul est convaincu que les mots ont déjà un sens avant qu'il ne parle. Pourquoi? Parce que cette parole n'est pas l'acte commun d'un je et d'un tu, la responsabilité est ôtée à l'interlocuteur.

La voix

Qu'est-ce alors qu'écrire? Certes au moment où les mots se dessinent sous la plume la même surprise de l'inédit surgit, je découvre peu à peu ce que je voulais dire et ignore tout de la phrase suivante. Aussi n'est-il rien de plus décourageant que de se relire aux seules fins de la correction. Même alors il arrive pourtant que l'on parvienne à se replacer dans la situation de la contemporanéité et à oublier ce qui va suivre, à l'attendre. Mais dans l'écriture apparemment l'autre est absent. Elle est ainsi comme une mort. Il est possible que l'on n'écrive que pour compenser une absence, prévenir une trahison, auquel cas le contrat serait ce qui livre l'essence de l'écriture puisqu'il lie les sujets par un écrit sur fond de leur possible trahison. On pense prudemment que les écrits restent et que les paroles s'envolent quand le lien entre les personnes est sur fond de trahison. L'aveu est une parole, le contrat est un écrit. Écrire serait ainsi une manière de se prémunir de la réponse par le congé donné à l'interlocuteur.

Mais à vrai dire ce n'est pas la parole et l'écriture qu'il convient d'opposer, comme si cela se confondait avec l'oral et le graphique. Bavardages, soliloques érudits, propos convenus, il est des paroles qui sont des écritures toutes parcheminées, ces pièces de monnaie usées que l'on se passe en silence de main en main qu'évoque

Mallarmé. Il est aussi des écrits qui nous atteignent comme une parole unique née pour nous. La distinction utile serait entre le dire et le noter. Noter c'est enregistrer, laisser un dépôt. Dire est toujours vouloir dire et tout vouloir dire est un vouloir dire vrai.

À quelle condition un texte, couché sur une page, imprimé, peut-il être une parole? Pour répondre à cette question il faut bien ressaisir ce qu'est parler. La marque de la parole n'est pas l'oralité mais la présence. Cette présence, on l'a vu, naît d'un avenir. Le menteur qui instrumentalise une parole planifiée donc sans avenir s'absente de son boniment. La présence semble bien être cette disponibilité à la surprise, dialectique de l'attente et de l'étonnement. Aussi l'expression «vouloir dire» pour désigner la signification est-elle heureuse, elle dit bien cette tension qui fait qu'un énoncé totalement explicite n'aurait pas de sens. Cet implicite marque la place et la responsabilité de l'autre. Est parole un énoncé qui ne peut vivre que de sa réception. La marque de la parole n'est donc pas l'oralité mais la contemporanéité à sa propre pensée, ce qui lui refuse la totale transparence. Ce qui fait de la parole un aveu et un appel. Une parole s'écoute.

On peut bien appeler «voix» le souffle qui fait de l'énoncé une présence et de la réception une écoute, l'esprit qui porte la lettre. Les intonations et les accents peuvent être imités, la voix est inimitable. Elle est souffle et présence, elle échappe au sujet qui prend sur soi pour parler. Ainsi a-t-on en chemin distingué la parole et l'oralité, l'écriture et l'enregistrement, la voix et l'intonation. Alors, à quelle condition une écriture peut-elle être une parole?

La réponse

Une telle question nous met en présence de Platon, bien sûr, mais aussi de Saint Augustin, de Pascal, de Kierkegaard. Ce dernier voulait ainsi que ses discours édifiants fussent lus à voix haute! Mais cette recommandation peut rester extrinsèque car on peut bien lire l'annuaire à voix haute, on soupçonne même des metteurs en scène d'être capables de le théâtraliser. Qu'une voix se fasse entendre, cela s'appelle le style. Le style c'est l'écriture qui parle, la voix dans la lettre, l'inimitable par

excellence. La lecture des *Pensées* donne à entendre une telle voix.

Un écrit aussi contemporain qu'une parole serait celui qui sollicite la responsabilité du lecteur. On voit des films ou des livres qui miment cela en laissant une «porte ouverte» aux interprétations par le refus de conclure. Mais c'est une fausse porte, car un tel procédé confond le sens du dire et la réponse. Croire qu'on laisse à l'autre la possibilité de répondre en dérobant la solution est une pauvre ruse. Comment répondrait-on à celui qui n'a rien dit? Un enseignant sait bien qu'on ne conduit pas un élève à s'interroger en lui posant des questions mais en l'étonnant. La question irrésolue est aussi fermée dans sa nature que la question résolue. C'est l'étonnement, celui-là même qui fait battre le style, qui renvoie l'auditeur à sa responsabilité. Platon et Kierkegaard, tous deux si préoccupés de la question de l'écriture, si préoccupés de la contemporanéité, arrivent à la même démarche: l'ironie, qui ne cache pas et qui n'explique pas. L'ironie n'est pas une énigme, une devinette pour gens perspicaces; elle appelle à une réponse, non à une solution. La solution n'est pas une réponse parce qu'elle achève l'énoncé selon un schéma préétabli. La solution peut-être prévue, elle peut être répétée. Qu'est-ce alors que la réponse si elle ne peut se confondre avec la solution?

On peut alors comprendre la recommandation de Kierkegaard: être responsable du texte c'est lui donner sa propre voix. Le style alors est bien l'acte commun d'un je et d'un tu et le poète ignore de quelle voix son œuvre sera chantée. Il faudrait pouvoir écrire un texte agissant qui suscite chez le lecteur le désir de le faire sien, de le chanter de sa propre voix. Kierkegaard appelle «système» ces philosophies qui déploient un corps de doctrines, de solutions, que l'on est censé adopter et répéter. Dans le système l'écriture est vraiment un enregistrement. Mais répéter une solution juste, est-ce dire la vérité? La démonstration déploie un discours totalement explicite, sans je et sans tu. Elle est sans voix parce qu'elle est sans interlocuteur. À son terme on peut trouver une solution exacte, non une réponse vraie qui soit une vraie réponse. Ainsi on ne fait pas plus de place à l'autre en refusant de répondre. Une démonstration interrompue laisse en blanc des mots à compléter mais elle n'en est pas moins lettre morte. La pre-

mière et ultime exigence de la vérité est la contemporanéité du sujet et de son dire. C'est ce que ne comprennent pas les interlocuteurs de Socrate, pas plus que les commentateurs de Platon quand ils confondent l'aporie et l'énigme.

Distinguons mieux encore la réponse et la réplique, la réponse et la solution. Qu'est-ce qui fait d'un écrit une parole? La présence, la voix qui porte les mots. Or la présence est contemporanéité, ouverture à l'avenir. À la différence d'une technique, une parole est sans souci de ses effets. Ainsi la différence entre la parole et l'écriture n'est-elle pas la différence extrinsèque entre l'oralité et la graphie, elle est dans la responsabilité de l'interlocuteur, dans son écoute. C'est l'auditeur qui fait de la parole une parole vive. Sur le bureau de l'exégète, les Écritures sont une énigme, écoutées dans l'assemblée elles sont un appel. Écouter c'est obéir (cet enfant n'écoute pas!), donner sa voix pour que le texte vive. Répondre ne consiste pas alors à fournir ses propres solutions, mais à écouter et à reprendre. Écouter Socrate n'est que refaire avec lui le chemin, comme écouter Descartes exige de vivre la même expérience. Sinon il suffirait de dire «Descartes a pensé, donc je

suis», comme semblent le croire bien des professeurs. De toute grande œuvre, qu'il s'agisse de philosophie ou de musique, il en va ainsi: elle fait naître une vocation, elle appelle à la reprise

Reprendre? D'abord savoir par cœur. La mémoire serait ici à distinguer de l'enregistrement. Pour quoi Platon craignait-il que l'écriture entraînant l'épuisement de la mémoire? De peur de voir s'altérer des capacités intellectuelles? Mais la mémoire aux yeux de Platon n'est pas la capacité technique d'enregistrement, elle est anamnèse, mouvement par lequel le sujet se dévoile lui-même en même temps qu'il se hausse vers l'Idée. Non pas conservation du passé mais ouverture à l'éternel dont l'avenir est, selon Kierkegaard, l'incognito. Quand on récite un texte que l'on connaît par cœur, cela ne tient pas à l'enregistrement mécanique qui permettrait aussi bien de revomir des syllabes en série; «par cœur» cela veut bien dire que la parole retenue parle en nous et qu'ainsi le volontaire et le spontané ne font qu'un dans une voix. Reprendre c'est «se teindre» de la parole, faire couler le réfléchi dans l'involontaire corporel. Ce que Pascal appelle les «preuves par la machine», quand la conviction doit prendre corps.

Célébrer

La liturgie est la parole par excellence. La liturgie est la parole qui commémore au présent l'absence inouïe de l'origine qui nous fait responsables de la pleine actualité du verbe. Sans feintes et sans hésitation, la liturgie dessine à chaque fois l'enceinte de la présence. Si la parole est définie par la présence, cela veut dire qu'il y a parole lorsque le sujet vit ce qu'il dit. Il faut ici bien entendre ce qu'est l'étonnement et ce qu'est l'ironie. L'ironie de l'esthète consiste à se cacher, l'ironie de Socrate au contraire consiste à être précisément ce qu'il dit et c'est bien pourquoi il est objet de scandale. Celui qui a l'audace de vivre ce qu'il dit est comme caché dans l'aveuglante évidence de l'étonnement qu'il suscite. On supporte aisément des discours dont on est assuré qu'ils ne sont pas vécus. On hoche la tête d'un air pénétré devant les idées sublimes quand elles sont un pur possible. C'est une plus rude affaire quand l'idée est vécue et quand la parole nous somme de la vivre à notre tour. Celui qui vit ce qu'il dit agace car il pourrait bien nous mettre devant

une affaire sérieuse. On comprend alors ce qu'est cette réponse qui rend à la parole sa vie, c'est la seule réponse possible du disciple, une reprise qui ne soit pas une copie.

Benoît XVI a redit lors de son discours aux Bernardins que la foi chrétienne, malgré certaines expressions en usage, n'était pas une religion du livre, parce qu'elle est attachée à la personne de Jésus non à sa doctrine. N'est pas chrétien celui qui adhère aux idées de Jésus-Christ – elles ne sont d'ailleurs guère volumineuses – mais celui qui entend sa voix et le suit. Des siècles d'écritures recopiées et prisonnières des bibliothèques n'y changent rien, il s'agit toujours de donner sa voix. S'il arrive qu'un disciple obéisse à l'appel, l'entende comme une parole qu'il est tenu de faire sienne, il n'aura pas alors de mauvaises pensées pour tous ces scribes qui ont su au moins recopier s'ils n'ont pas su répondre. Mais l'humble copiste n'a-t-il pas déjà offert la première chapelle, celle de son attention et de son corps? Comment n'aurait-il pas envie de chanter? J.-N.D.

EN DERNIÈRE PAGE
DE CE NUMÉRO:
ESTAMPE
TYPOGRAPHIQUE
DE RAYMOND GID
(1905-2000),
QUI AVAIT ÉTÉ
REPRODUITE AVEC
SON AIMABLE
AUTORISATION
DANS LE PREMIER
NUMÉRO DES
PROVINCIALES, EN
MARS 1990.
LE TEXTE EST DE
SAINT JÉRÔME. LE
TYPOGRAPHE AVAIT
INTENTIONNEL-
LEMENT RÉDUIT LES
ESPACES ENTRE LES
MOTS AFIN D'EN
RALENTIR LA
LECTURE.

On teint le parchemin
de couleur de pourpre,
on trace des lettres avec
l'or liquide, on revêt de
gemmes les livres, mais
**TOUT NU, DEVANT LEURS
PORTES, LE CHRIST EST
ENTRAINÉ À MOURIR.**

**Inficiuntur membranae colore purpureo.
Aurum liquescit in litteras, gemmis codices vestiuntur
et nudus ante fores earum Christus emoritur.**